

PROGRAMME DE MAITRISE EN ADMINISTRATION

Les programmes de maîtrise en administration ont pour objectif de rehausser le niveau de formation des bacheliers de façon à les rendre aptes à assumer des responsabilités de gestion dans les organisations par :

- l'acquisition d'un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion;
- l'application concrète de ce corpus à la réalisation d'activités professionnelles;
- le renforcement de leur capacité à travailler en équipe.

Le programme est offert selon une approche pédagogique active à contenu pratique.

MAITRISE EN BUSINESS ADMINISTRATION (MBA)

Axé sur la pratique et ancré dans la réalité des entreprises, la maîtrise en gestion des affaires (MBA) vous permettra de développer une vision globale de l'entreprise pour être en mesure de prendre rapidement des décisions de gestion. vise à renforcer vos connaissances, votre capacité d'analyse et votre esprit critique pour accroître votre aptitude à prendre des décisions d'affaires complexes. Ce programme vous permettra de développer vos habiletés de gestion et vous préparera à œuvrer dans un contexte de mondialisation. Il touche à toutes les fonctions d'une organisation: comptabilité, finance, ressources humaines, marketing, opérations et systèmes d'information. Grâce à un ensemble de cours à option, vous personnaliserez votre programme pour vous donner des compétences distinctives en administration en fonction de votre formation antérieure, de vos intérêts et de vos objectifs de carrière.

Ils visent aussi à former des gestionnaires et des analystes qui se soucient de l'éthique, socialement responsables, dotés de leadership et d'aptitudes en communication.

Objectif général

L'objectif général de ce programme est de former un gestionnaire en offrant à la fois une formation générale en administration et une formation plus spécialisée en gestion des entreprises.

Objectifs particuliers

- Maîtriser des connaissances d'ordre général en sciences de l'administration et des connaissances propres à un ou plusieurs champs d'application ou secteurs de l'administration des affaires.
- Intégrer la ou les disciplines de son programme dans l'ensemble des activités ou des fonctions de l'entreprise.
- Maîtriser les outils propres à un ou plusieurs champs d'application ou secteurs des sciences de l'administration.
- Maîtriser l'utilisation des connaissances d'un ou de plusieurs champs d'application ou secteurs des sciences de l'administration.
- Maîtriser la communication orale et écrite en français et la compréhension de l'anglais écrit.
- Posséder les habiletés requises pour intervenir individuellement ou en équipe et gérer l'intervention de façon appropriée, en utilisant les connaissances et les méthodes propres à un ou plusieurs champs d'application ou secteurs des sciences de l'administration.

Professions

- Directrice ou directeur des services d'administration

- Consultante ou consultant
- Conseillère principale ou conseiller principal à la qualité et aux affaires réglementaires
- Chargée ou chargé de projet administratif
- Directrice générale ou directeur général
- Analyste de marché
- Agente ou agent de développement

Employeurs

- Cabinets d'experts comptables
- Compagnies d'assurances
- Entreprises technologiques
- Firms de consultation
- Gouvernements
- Institutions financières
- Multinationales de fabrication de produits de consommation
- Organismes de développement du commerce international
- Organisations non gouvernementales
- PME

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

EPIS-355 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur

l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche

LED-353 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et développement économique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

MAG-600 : Administration : fondements théoriques et historiques (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants à la contribution des fonctions de l'organisation autres que celle de leur spécialité. Ainsi, les étudiants peuvent acquérir des connaissances sur les fondements des sciences administratives, développer une vue d'ensemble des différentes fonctions de l'organisation et mieux comprendre leur propre rôle à l'intérieur de cet ensemble. Sous forme de différents blocs successifs, le cours abordera les fondements de chaque fonction et la nécessité de l'intégration pour le bon fonctionnement de l'ensemble de l'organisation. Chaque concentration présentera durant deux à trois séances les points essentiels de leur fonction et leur rôle dans l'organisation. Ce cours sera un regard épistémologique sur les composantes d'une organisation. L'historique des systèmes de pensée et la comparaison de leur usage dans différentes disciplines servira de ligne directrice.

MAG-601 : Finance corporative (3 credits)

Ce cours traite de la gestion financière des entreprises du secteur privé et de la création de valeur. Lors de la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, ce ne sont pas les financements (les ressources)

qui priment, mais les investissements (les emplois), puisque la finance est l'art de l'allocation optimale des ressources à des emplois plus nombreux qu'il n'est possible d'en réaliser. On s'efforce d'assurer un équilibre entre la théorie et la pratique.

MAG-602 : Stratégie et structure de l'entreprise (3 credits)

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à faire une première synthèse des diverses connaissances acquises durant son cheminement par la connaissance de la discipline « stratégie de l'entreprise ». Aujourd'hui, les auteurs dans cette discipline parlent plus de processus stratégique, à savoir, les méthodes ou les démarches utilisées pour aboutir au développement d'une stratégie, ou même de management stratégique, à savoir, l'ensemble des décisions et des actions qui conduisent au développement d'une stratégie.

MAG-603 : Gestion des ressources humaines (3 crédits)

Ce cours présente les pratiques de gestion des ressources humaines et leur importance stratégique pour l'organisation. Il est destiné aux gestionnaires et futurs conseillers en ressources humaines (RH). L'approche systémique met en évidence la complexité de cette fonction, son rôle d'influence et de partenaire stratégique dans les pratiques de gestion, et la culture organisationnelle. Il aborde les processus de planification des ressources : recrutement et sélection, gestion de la performance et rémunération, développement des compétences clés, et pratiques de gestion de la santé au travail.

DRT-409 : Droit du travail : enjeux nationaux et internationaux (3 credits)

Cours portant sur l'étude des enjeux juridiques nationaux et internationaux. Le cours couvre trois grands enjeux RH :

- La gestion de la diversité (la diversité contractuelle, la diversité en emploi et la diversité du temps de travail);
- la gestion des frontières (l'expatriation du personnel, le travail migrant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle);
- la gestion de la responsabilité sociale (les normes de certification sociale et le travail des enfants).
- À partir de ces enjeux, les étudiants apprendront à se familiariser avec leurs environnements juridiques, à développer leurs capacités d'analyse et à intégrer la dimension juridique à leurs prises de décisions. Ils seront aussi en mesure de déterminer le rôle et d'estimer les responsabilités de chacun tout en aiguisant leur sens critique.

Thèmes couverts

1- La diversité et la GRH

- Diversité contractuelle;
- équité et diversité en emploi;
- diversité et temps de travail.

2. Les frontières de la GRH

- expatriation du personnel;
- recours au travail migrant;
- frontière vie privée / vie professionnelle.

3. La responsabilité sociale et la GRH

- certification sociale comme outil réglementaire;
- travail des enfants dans le monde;
- transformation de l'organisation et balises réglementaires.

MAG-604 : Gestion de la communication dans les organisations (3 crédits)

Redécouvrir la communication, sa nature à la fois simple et complexe, ainsi que les exigences et habiletés requises pour être un participant actif dans toute communication organisationnelle..

MAG-605 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

MAG-607 : Éthique des affaires (3 crédits)

Ce cours a pour objectif d'étudier l'articulation de l'éthique et du management dans le contexte politique et économique contemporain. Considérant l'éthique des affaires comme la prise en compte réfléchie d'une responsabilité dans différentes relations aux autres (employés, actionnaires, clients, concurrents, société, environnement, monde), le cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner ces responsabilités, d'établir les conditions et les conséquences de leur prise en compte et de prendre position dans les dilemmes éthiques.

MAG-608 : comportement humain et organisation

Ce cours est une initiation au management et au comportement organisationnel. Il vise à donner à l'étudiant une compréhension du milieu d'activité des gestionnaires, des fondements de la direction des organisations et du comportement humain au sein des organisations. Il aborde, notamment, les thèmes suivants : les caractéristiques individuelles, la dynamique des groupes et le travail d'équipe, le leadership et les processus organisationnels ainsi que la structure et la culture organisationnelles. L'étude de ces différents thèmes se fait en portant une attention particulière aux nouvelles tendances dans les organisations contemporaines et aux enjeux actuels du management.

MAG-609 : Gestion des entreprises sociales et solidaires (3 crédits)

Ce cours présente les enjeux de la gestion des entreprises sociales et solidaires (ESS). Il propose à l'étudiant des outils conceptuels et des exemples concrets pour comprendre les ESS de petite, de moyenne et de grande taille présentes dans plusieurs secteurs d'activité et qui répondent aux besoins socioéconomiques des communautés où elles s'installent. Le cours propose aussi des moyens d'action concrets qui permettent aux ESS de répondre à six enjeux de développement durable aux niveaux local, national et international. Le cours aborde enfin les dimensions stratégique, entrepreneuriale et managériale des ESS afin d'outiller l'étudiant aux modalités de l'implantation, de la croissance et de la consolidation de ces ESS.

MET-411 : Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

MET-412 : Mémoire (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.

MASTER EN GESTION DE PROJET

Objectifs généraux

- Acquérir et maîtriser les connaissances d'ordre général en sciences de l'administration et les connaissances propres à la gestion stratégique de projets.
- Développer une pensée critique, éthique et socialement responsable.
- Acquérir le vocabulaire propre aux sciences de l'administration, plus précisément à la gestion stratégique de projets, afin de communiquer efficacement.
- Développer des habiletés de gestion et de leadership.

Objectifs particuliers

- Planifier une démarche structurée de réalisation de projets en tenant compte non seulement des aspects techniques de la gestion de projets, mais aussi des aspects humains et de la responsabilité sociale.
- Réaliser la mise en œuvre d'un projet de manière performante et orientée vers les résultats à atteindre.
- Instituer une gouvernance éthique et socialement responsable des projets; mettre en place les meilleures conditions qui favorisent une définition des projets visant leur pérennité au sein des organisations et de la société.

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à

déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et développement économique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

MAG-600 : Administration : fondements théoriques et historiques (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants à la contribution des fonctions de l'organisation autres que celle de leur spécialité. Ainsi, les étudiants peuvent acquérir des connaissances sur les fondements des sciences administratives, développer une vue d'ensemble des différentes fonctions de l'organisation et mieux comprendre leur propre rôle à l'intérieur de cet ensemble. Sous forme de différents blocs successifs, le cours abordera les fondements de chaque fonction et la nécessité de l'intégration pour le bon fonctionnement de l'ensemble de l'organisation. Chaque concentration présentera durant deux à trois séances les points essentiels de leur fonction et leur rôle dans l'organisation. Ce cours sera un regard épistémologique sur les composantes d'une organisation. L'historique des systèmes de pensée et la comparaison de leur usage dans différentes disciplines servira de ligne directrice.

MAG-601 : Finance corporative (3 credits)

Ce cours traite de la gestion financière des entreprises du secteur privé et de la création de valeur. Lors de la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, ce ne sont pas les financements (les ressources)

qui priment, mais les investissements (les emplois), puisque la finance est l'art de l'allocation optimale des ressources à des emplois plus nombreux qu'il n'est possible d'en réaliser. On s'efforce d'assurer un équilibre entre la théorie et la pratique. L'étudiant ayant suivi un cours de base en finance équivalent à GSF-1000 ne peut s'inscrire à ce cours.

MAG-602 : Stratégie et structure de l'entreprise (3 credits)

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à faire une première synthèse des diverses connaissances acquises durant son cheminement par la connaissance de la discipline « stratégie de l'entreprise ». Aujourd'hui, les auteurs dans cette discipline parlent plus de processus stratégique, à savoir, les méthodes ou les démarches utilisées pour aboutir au développement d'une stratégie, ou même de management stratégique, à savoir, l'ensemble des décisions et des actions qui conduisent au développement d'une stratégie.

MAG-603 : Gestion des ressources humaines (3 crédits)

Ce cours présente les pratiques de gestion des ressources humaines et leur importance stratégique pour l'organisation. Il est destiné aux gestionnaires et futurs conseillers en ressources humaines (RH). L'approche systémique met en évidence la complexité de cette fonction, son rôle d'influence et de partenaire stratégique dans les pratiques de gestion, et la culture organisationnelle. Il aborde les processus de planification des ressources : recrutement et sélection, gestion de la performance et rémunération, développement des compétences clés, et pratiques de gestion de la santé au travail.

DRT-409 : Droit du travail : enjeux nationaux et internationaux (3 credits)

Cours portant sur l'étude des enjeux juridiques nationaux et internationaux. Le cours couvre trois grands enjeux RH :

- La gestion de la diversité (la diversité contractuelle, la diversité en emploi et la diversité du temps de travail);
- la gestion des frontières (l'expatriation du personnel, le travail migrant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle);
- la gestion de la responsabilité sociale (les normes de certification sociale et le travail des enfants).
- À partir de ces enjeux, les étudiants apprendront à se familiariser avec leurs environnements juridiques, à développer leurs capacités d'analyse et à intégrer la dimension juridique à leurs prises de décisions. Ils seront aussi en mesure de déterminer le rôle et d'estimer les responsabilités de chacun tout en aiguisant leur sens critique.

Thèmes couverts

1- La diversité et la GRH

- Diversité contractuelle;
- équité et diversité en emploi;
- diversité et temps de travail.

2. Les frontières de la GRH

- expatriation du personnel;
- recours au travail migrant;

- frontière vie privée / vie professionnelle.

3. La responsabilité sociale et la GRH

- certification sociale comme outil réglementaire;
- travail des enfants dans le monde;
- transformation de l'organisation et balises réglementaires.

MAG-604 : Gestion de la communication dans les organisations (3 crédits)

Redécouvrir la communication, sa nature à la fois simple et complexe, ainsi que les exigences et habiletés requises pour être un participant actif dans toute communication organisationnelle..

MAG-605 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

MAG-607 : Éthique des affaires (3 crédits)

Ce cours a pour objectif d'étudier l'articulation de l'éthique et du management dans le contexte politique et économique contemporain. Considérant l'éthique des affaires comme la prise en compte réfléchie d'une responsabilité dans différentes relations aux autres (employés, actionnaires, clients, concurrents, société, environnement, monde), le cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner ces responsabilités, d'établir les conditions et les conséquences de leur prise en compte et de prendre position dans les dilemmes éthiques.

MAG-608 : comportement humain et organisation

Ce cours est une initiation au management et au comportement organisationnel. Il vise à donner à l'étudiant une compréhension du milieu d'activité des gestionnaires, des fondements de la direction des organisations et du comportement humain au sein des organisations. Il aborde, notamment, les thèmes suivants : les caractéristiques individuelles, la dynamique des groupes et le travail d'équipe, le leadership et les processus organisationnels ainsi que la structure et la culture organisationnelles. L'étude de ces différents thèmes se fait en portant une attention particulière aux nouvelles tendances dans les organisations contemporaines et aux enjeux actuels du management.

MAG-612 Gestion de projets : approches pratiques et critiques (3 credits)

Ce cours aborde les théories et les aspects pratiques de la gestion de projets en contexte organisationnel.

Ce cours vise à introduire et à familiariser les participants aux principes de base et outils de la gestion de projets. Des projets réels et des cas de projets en contexte organisationnel seront utilisés pour mettre les concepts et outils en application. Une approche critique est aussi valorisée pour qualifier les projets, les processus liés à leur réalisation et les critères utilisés pour mesurer leur succès.

Thèmes couverts : Enjeux des projets en contexte organisationnel, L'approche critique en gestion de projet, Cycle de vie d'un projet, Démarrage de projet, Planification de projet, L'exécution de projet, La clôture de projet, Les compétences en projet, L'équipe de projet et sa dynamique, Les parties prenantes, Les outils de gestion de projet, La gestion organisationnelle de projets (bureaux de projet, gestion de portefeuille de projets)

MAG-613 : Gouvernance et définition de projet (3 credits)

Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés sur la gouvernance et la définition de projet dans un contexte organisationnel socio responsable. Les projets choisis doivent s'arrimer à la mission et au processus de planification stratégique de l'organisation. La gouvernance et le processus décisionnel doivent être clairement établis dès la sélection des projets. Plusieurs facteurs favoriseront une meilleure définition d'un projet et une mobilisation des acteurs autour de ce projet : règles décisionnelles, analyse des besoins, analyses de faisabilité, intégration de stratégies de réalisation visant la viabilité du projet, démarche axée sur les résultats, etc. Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé une approche stratégique pour définir un projet.

MAG-614 : Performer dans l'exécution et la maîtrise de projets (3 credits)

Ce cours place l'étudiant en mode d'exécution et de suivi de projets. Il doit réaliser, suivre, clore et évaluer un projet en maîtrisant l'échéancier, les coûts, la qualité, les risques et les conséquences liées à ces risques. Il doit prendre des décisions en fonction des contenus attendus. Au cœur de cette réalisation, la motivation et la performance de l'équipe sont prises en considération. Dans ce cours, l'étudiant fait face à des problèmes auxquels un gestionnaire de projets et son équipe sont confrontés.

MAG-615 : Gestion financière de projets (3 crédits)

Application de la théorie financière à la gestion financière de projets d'investissement, particulièrement les projets en immobilier et infrastructure. Accent sur le développement d'outils analytiques et quantitatifs pour l'évaluation de projets d'investissement risqués. Le contenu du cours est partagé entre le développement de modèles théoriques financiers, l'approfondissement d'outils quantitatifs d'analyse financière, l'étude d'applications empiriques et l'étude de cas en immobilier, en infrastructure et dans les pays émergents. Les sujets traités incluent la décision d'investissement et de financement de projets, les options réelles, la gestion du risque financier, l'asymétrie d'information et les partenariats public-privé.

MAG-618 : Projet de fin d'études en gestion stratégique de projets (6 crédits)

Le projet de fin d'études vise l'intégration des connaissances acquises tout au long du programme. Il permet d'explorer davantage une problématique ou un thème particulier en lien avec la gestion stratégique de projets. L'étudiant doit démontrer, par la rédaction d'un essai, sa capacité à traiter systématiquement et rigoureusement d'une problématique en gestion de projets. À partir d'une revue de littérature et d'entrevues menées auprès de professionnels dans le domaine, l'étudiant devra, dans le cadre d'une réflexion critique, théorique et analytique, faire preuve de rigueur intellectuelle et démontrer son habileté à rédiger un document de niveau universitaire.

MASTER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines est capitale dans la gestion d'entreprise. Elle permet d'améliorer le fonctionnement d'une organisation. Des décisions stratégiques à la gestion des talents, en passant par le recrutement international : les enjeux sont complexes en contexte de mondialisation.

Objectifs

- Analyse des problématiques et maîtrise des outils indispensables à la gestion de personnel dans une perspective locale et internationale.
- Apprentissages en vue d'établir des stratégies d'acquisition des ressources humaines, de développement des compétences et de reconnaissance.
- Acquisition d'habiletés permettant de collaborer avec les gestionnaires pour négocier, désamorcer les situations conflictuelles, et créer un climat sain et respectueux des différences.
- Développement de savoirs spécifiques pour la mise en place de pratiques de mobilisation et d'amélioration de la performance au travail à l'aide d'indicateurs analytiques.
- Formation théorique et pratique incluant l'application de techniques d'analyse et des études de cas.

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et développement économique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

MAG-600 : Administration : fondements théoriques et historiques (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants à la contribution des fonctions de l'organisation autres que celle de leur spécialité. Ainsi, les étudiants peuvent acquérir des connaissances sur les fondements des sciences administratives, développer une vue d'ensemble des différentes fonctions de l'organisation et mieux comprendre leur propre rôle à l'intérieur de cet ensemble. Sous forme de différents blocs successifs, le cours abordera les fondements de chaque fonction et la nécessité de l'intégration pour le bon fonctionnement de l'ensemble de l'organisation. Chaque concentration présentera durant deux à trois séances les points essentiels de leur fonction et leur rôle dans l'organisation. Ce cours sera un regard épistémologique sur les composantes d'une organisation. L'historique des systèmes de pensée et la comparaison de leur usage dans différentes disciplines servira de ligne directrice.

MAG-601 : Finance corporative (3 credits)

Ce cours traite de la gestion financière des entreprises du secteur privé et de la création de valeur. Lors de la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, ce ne sont pas les financements (les ressources) qui priment, mais les investissements (les emplois), puisque la finance est l'art de l'allocation optimale des ressources à des emplois plus nombreux qu'il n'est possible d'en réaliser. On s'efforce d'assurer

un équilibre entre la théorie et la pratique. L'étudiant ayant suivi un cours de base en finance équivalent à GSF-1000 ne peut s'inscrire à ce cours.

MAG-602 : Stratégie et structure de l'entreprise (3 credits)

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à faire une première synthèse des diverses connaissances acquises durant son cheminement par la connaissance de la discipline « stratégie de l'entreprise ». Aujourd'hui, les auteurs dans cette discipline parlent plus de processus stratégique, à savoir, les méthodes ou les démarches utilisées pour aboutir au développement d'une stratégie, ou même de management stratégique, à savoir, l'ensemble des décisions et des actions qui conduisent au développement d'une stratégie.

MAG-603 : Gestion des ressources humaines (3 crédits)

Ce cours présente les pratiques de gestion des ressources humaines et leur importance stratégique pour l'organisation. Il est destiné aux gestionnaires et futurs conseillers en ressources humaines (RH). L'approche systémique met en évidence la complexité de cette fonction, son rôle d'influence et de partenaire stratégique dans les pratiques de gestion, et la culture organisationnelle. Il aborde les processus de planification des ressources : recrutement et sélection, gestion de la performance et rémunération, développement des compétences clés, et pratiques de gestion de la santé au travail.

DRT-409 : Droit du travail : enjeux nationaux et internationaux (3 credits)

Cours portant sur l'étude des enjeux juridiques nationaux et internationaux. Le cours couvre trois grands enjeux RH :

- La gestion de la diversité (la diversité contractuelle, la diversité en emploi et la diversité du temps de travail);
- la gestion des frontières (l'expatriation du personnel, le travail migrant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle);
- la gestion de la responsabilité sociale (les normes de certification sociale et le travail des enfants).
- À partir de ces enjeux, les étudiants apprendront à se familiariser avec leurs environnements juridiques, à développer leurs capacités d'analyse et à intégrer la dimension juridique à leurs prises de décisions. Ils seront aussi en mesure de déterminer le rôle et d'estimer les responsabilités de chacun tout en aiguisant leur sens critique.

Thèmes couverts

1- La diversité et la GRH

- Diversité contractuelle;
- équité et diversité en emploi;
- diversité et temps de travail.

2. Les frontières de la GRH

- expatriation du personnel;
- recours au travail migrant;
- frontière vie privée / vie professionnelle.

3. La responsabilité sociale et la GRH

- certification sociale comme outil réglementaire;

- travail des enfants dans le monde;
- transformation de l'organisation et balises réglementaires.

MAG-604 : Gestion de la communication dans les organisations (3 crédits)

Redécouvrir la communication, sa nature à la fois simple et complexe, ainsi que les exigences et habiletés requises pour être un participant actif dans toute communication organisationnelle..

MAG-605 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

MAG-607 : Éthique des affaires (3 crédits)

Ce cours a pour objectif d'étudier l'articulation de l'éthique et du management dans le contexte politique et économique contemporain. Considérant l'éthique des affaires comme la prise en compte réfléchie d'une responsabilité dans différentes relations aux autres (employés, actionnaires, clients, concurrents, société, environnement, monde), le cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner ces responsabilités, d'établir les conditions et les conséquences de leur prise en compte et de prendre position dans les dilemmes éthiques.

MAG-608 : comportement humain et organisation

Ce cours est une initiation au management et au comportement organisationnel. Il vise à donner à l'étudiant une compréhension du milieu d'activité des gestionnaires, des fondements de la direction des organisations et du comportement humain au sein des organisations. Il aborde, notamment, les thèmes suivants : les caractéristiques individuelles, la dynamique des groupes et le travail d'équipe, le leadership et les processus organisationnels ainsi que la structure et la culture organisationnelles. L'étude de ces différents thèmes se fait en portant une attention particulière aux nouvelles tendances dans les organisations contemporaines et aux enjeux actuels du management.

MAG-630 : Fondements et enjeux en GRH (3 credits)

Présentation d'une cartographie des paradigmes et des principales approches théoriques qui forgent le champ de la GRH, permettant d'identifier les particularités des théories, de les comparer et de comprendre leur apport au monde du travail.

Le cours vise à développer les capacités des étudiants à appliquer concrètement les théories pour analyser, résoudre, un enjeu pratique et d'actualité en GRH ou un cas d'entreprise. Ce cours souhaite ainsi fournir aux étudiants un corpus de connaissances théoriques de base en GRH qui les outillera pour la réalisation de leurs cours, mais aussi de leur projet supervisé ou de leur mémoire. Il les aidera à développer également leur perspective critique et leur autonomie pour comprendre et analyser des enjeux en GRH.

Thèmes couverts

- 1) Les paradigmes et les théories: de quoi s'agit-il et quelle utilité pour comprendre la GRH?
- 2) Les quatre paradigmes en GRH: égoïste, unitariste, pluraliste, critique
- 3) L'évolution du champ et des théories en GRH
Perspective individuelle et organisationnelle: la citoyenneté organisationnelle
- 4) Comment assurer un milieu de travail stimulant: les théories de la motivation et du stress au travail
- 5) Comment assurer un milieu de travail équitable: les théories de la justice organisationnelle et des échanges sociaux
- 6) Comment assurer un milieu de travail apprenant: les théories sur l'apprentissage
- 7) L'apport de la théorie des coûts de transaction et de la théorie de l'agence à la GRH
Perspective organisationnelle et institutionnelle: la citoyenneté industrielle
- 8) Expliquer la présence syndicale en entreprise: les théories du syndicalisme et du conflit de travail
- 9) L'action collective en milieu non-syndiqué: les théories de l'action collective
- 10) L'État et des politiques publiques en GRH: les théories sur l'État
- 11) Les institutions du travail et les entrepreneurs institutionnels au service de l'innovation en matière d'emploi et de travail : les théories néo-institutionnalistes

MAG-631 : La gestion de la remuneration : theories et defis (3 credits)

Séminaire visant le développement d'une pensée analytique et critique sur les stratégies et pratiques de rémunération globale ainsi que l'exploration de divers enjeux entourant la gestion de la rémunération.

Ce cours vise à explorer la gestion de la rémunération globale comme une facette clé de la GRH et selon diverses perspectives (stratégique, psychologique, économique). Le cours porte un regard scientifique sur les thèmes principaux en rémunération globale, comme l'équité, la détermination du salaire de base, l'alignement stratégique, la rémunération variable, indirecte, et non-monétaire. Également, en plus d'aborder la rémunération dans des contextes organisationnels particuliers ou auprès de certaines catégories d'emploi (PME, OBNL, cadres et dirigeants, rémunération internationale), le cours amène les étudiants à réfléchir à des enjeux importants reliés à la rémunération.

Le cours permet aux étudiants de comprendre comment les principales perspectives théoriques utilisées par les chercheurs dans le domaine de la rémunération guident les pratiques organisationnelles, ou comment elles fournissent un cadre d'analyse pour comprendre leurs impacts.

Thèmes couverts

- Les principales perspectives théoriques derrière les pratiques en gestion de la rémunération
- La détermination du salaire de base
- La rémunération variable individuelle et collective
- La rémunération indirecte

- La rémunération intangible
- La rémunération stratégique
- La discrimination en rémunération et l'équité salariale
- La transparence et le secret en rémunération
- La rémunération dans les PME
- La rémunération dans le tiers secteur (OBNL, EES, etc.)
- La rémunération des cadres et dirigeants
- La rémunération internationale
- Les enjeux sociaux actuels et futurs autour de la gestion de la rémunération

MAG-631 : Relation de travail : fondements et strategies

Ce cours propose d'analyser les plus récentes stratégies de gestion en relations de travail et former une pensée critique en regard des enjeux du marché du travail et de l'action syndicale.

Dans un premier temps, l'étudiant sera appelé à se familiariser avec les fondements de notre régime de travail et ses pratiques traditionnelles. Sera ensuite analysée la diversité des stratégies que peuvent employer les parties patronales et syndicales dans les milieux de travail et qui explique la grande diversité que l'on retrouve dans les dynamiques de relations de travail au niveau local. Finalement, les étudiants seront appelés à se familiariser aux enjeux contemporains des relations de travail et aux défis actuels des organisations syndicales.

Thèmes couverts

1. Les fondements des relations de travail: la négociation collective et les conflits de travail
2. La représentation syndicale en entreprise: défis et transformations
3. Les stratégies d'évitement / substitution
4. Les stratégies de résistance et de suppression
5. Les stratégies d'accommodement et collaboratives
6. La démocratie syndicale
7. La diversité et la représentation syndicale
8. La mondialisation et les relations de travail

MAG-632 : Gestion des competences

Stratégies de gestion des compétences en ressources humaines; utilisation des ressources au bon moment et en quantité suffisante, leur concordance entre elles, leur adaptation aux problèmes de performance à résoudre à un coût raisonnable. Processus global efficient et efficace.

Le processus de gestion des ressources humaines doit également pouvoir s'appuyer sur des analyses prospectives fiables des besoins quantitatifs et qualitatifs des compétences qui seront nécessaires à l'entreprise à court, moyen et long terme. La gestion des compétences sera abordée durant ce séminaire selon la triple perspective : 1) d'une démarche prévisionnelle et prospective permettant de raisonner à court, moyen et long terme dans un domaine marqué par de fortes incertitudes; 2) d'une démarche méthodologique et conceptuelle visant à développer une instrumentation de gestion; 3) d'une réflexion plus large sur les formes de mobilités et de construction des compétences dans l'entreprise.

Thèmes couverts

1. La compétence face aux théories économiques et aux stratégies RH
2. La compétence : un concept à géométrie variable
3. La conception des référentiels
4. La sélection des compétences-clés

5. La construction d'une échelle de mesure
6. La fixation des niveaux requis de compétences
7. L'évaluation des niveaux acquis de compétences
8. L'implantation et le pilotage d'un système de gestion des compétences
9. Regards critiques sur les modes de gestion des compétences
10. Compétences individuelles, collectives et organisationnelles : vers des organisations apprenantes

MAG-633 : La performance au travail : déterminants, stratégies et limites

À partir des fondements théoriques de la gestion et de l'évaluation de la performance, ce cours analyse les meilleures pratiques dans le domaine, leurs enjeux et leurs implications.

L'étude de la performance au travail a été abordée principalement par la question de sa mesure ou de son évaluation. Cette vision étroite et limitée n'a pas su répondre aux attentes des différents intervenants, dont les employés et les gestionnaires. Ce cours propose donc d'aborder cet enjeu crucial sous un angle nouveau, plus large. Nous proposons, entre autres, une analyse critique des déterminants de la performance au travail, des éléments et forces qui influencent les processus de gestion de la performance, ainsi que du rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de cette performance. Finalement, une partie importante du cours sera consacrée à l'analyse des meilleures pratiques qui visent à optimiser la contribution des individus dans leur travail tout en abordant la question incontournable des limites à ne pas dépasser.

Thèmes couverts

- Les fondements théoriques de la performance au travail
- Lier la gestion de la performance aux priorités stratégiques de l'entreprise
- Lier l'évaluation de la performance aux autres pratiques de grh
- Miser sur le feedback pour mieux gérer la performance
- Développer et responsabiliser les superviseurs
- Gérer de la performance de différentes catégories d'employés
- Mesurer l'efficacité de l'évaluation de la performance
- Tenir compte des contraintes à la performance

MAG-635 : Gestion des conflits organisationnels

De par sa situation stratégique, le service des ressources humaines est souvent appelé à désamorcer les

situations conflictuelles. Conséquemment, l'habileté à gérer les conflits organisationnels est une compétence clef du gestionnaire des ressources humaines.

La présence de conflits peut affecter l'efficacité d'une organisation parce que ceux-ci perturbent le climat de travail. C'est d'autant plus vrai que les conflits érodent la capacité des employés de collaborer. En fait, un conflit peut parfois s'amplifier au point de paralyser une unité, voire menacer la survie d'une organisation.

À la fin du cours, les participants seront en mesure de planifier une intervention visant à désamorcer un conflit qui perturbe le climat de travail.

MET-411 : Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

MET-412 : Mémoire (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.

MAITRISE EN FINANCE

Cette maîtrise professionnelle en finance forme des gestionnaires de portefeuille, des analystes financières et analystes financiers, des gestionnaires de risques et des spécialistes de la finance corporative de haut niveau. Ce programme vise à renforcer vos connaissances, votre capacité d'analyse et votre esprit critique pour accroître votre aptitude à prendre des décisions d'affaires complexes. Il vous permettra de maîtriser des modèles et des méthodes quantitatives utilisés en finance. Vous serez en mesure d'établir des stratégies financières complexes guidant la prise de décision dans un contexte d'incertitude en matière de placement et de gestion de portefeuille ainsi que dans le domaine de la planification financière, des investissements et des fusions d'entreprises.

En plus de vous permettre de développer vos habiletés de gestion, la maîtrise en finance vous prépare à œuvrer dans un contexte de mondialisation. Elle vise aussi à former des gestionnaires et des analystes qui se soucient de l'éthique, socialement responsables, dotés de leadership et d'aptitudes en communication.

Professions

- Gestionnaire de portefeuille
- Analyste financière ou analyste financier
- Gestionnaire de risque
- Spécialiste de la finance d'entreprise

Employeurs

- Compagnies d'assurances
- Entreprises de très grande taille
- Firms d'investissement
- Gouvernements
- Institutions financière
- Organismes réglementaires

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des donnees (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et développement économique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

MAG-600 : Administration : fondements théoriques et historiques (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants à la contribution des fonctions de l'organisation autres que celle de leur spécialité. Ainsi, les étudiants peuvent acquérir des connaissances sur les fondements des sciences administratives, développer une vue d'ensemble des différentes fonctions de l'organisation et mieux comprendre leur propre rôle à l'intérieur de cet ensemble. Sous forme de différents blocs successifs, le cours abordera les fondements de chaque fonction et la nécessité de

l'intégration pour le bon fonctionnement de l'ensemble de l'organisation. Chaque concentration présentera durant deux à trois séances les points essentiels de leur fonction et leur rôle dans l'organisation. Ce cours sera un regard épistémologique sur les composantes d'une organisation. L'historique des systèmes de pensée et la comparaison de leur usage dans différentes disciplines servira de ligne directrice.

MAG-601 : Finance corporative (3 credits)

Ce cours traite de la gestion financière des entreprises du secteur privé et de la création de valeur. Lors de la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, ce ne sont pas les financements (les ressources) qui priment, mais les investissements (les emplois), puisque la finance est l'art de l'allocation optimale des ressources à des emplois plus nombreux qu'il n'est possible d'en réaliser. On s'efforce d'assurer un équilibre entre la théorie et la pratique. L'étudiant ayant suivi un cours de base en finance équivalent à GSF-1000 ne peut s'inscrire à ce cours.

MAG-602 : Stratégie et structure de l'entreprise (3 credits)

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à faire une première synthèse des diverses connaissances acquises durant son cheminement par la connaissance de la discipline « stratégie de l'entreprise ». Aujourd'hui, les auteurs dans cette discipline parlent plus de processus stratégique, à savoir, les méthodes ou les démarches utilisées pour aboutir au développement d'une stratégie, ou même de management stratégique, à savoir, l'ensemble des décisions et des actions qui conduisent au développement d'une stratégie.

MAG-603 : Gestion des ressources humaines (3 crédits)

Ce cours présente les pratiques de gestion des ressources humaines et leur importance stratégique pour l'organisation. Il est destiné aux gestionnaires et futurs conseillers en ressources humaines (RH). L'approche systémique met en évidence la complexité de cette fonction, son rôle d'influence et de partenaire stratégique dans les pratiques de gestion, et la culture organisationnelle. Il aborde les processus de planification des ressources : recrutement et sélection, gestion de la performance et rémunération, développement des compétences clés, et pratiques de gestion de la santé au travail.

DRT-409 : Droit du travail : enjeux nationaux et internationaux (3 credits)

Cours portant sur l'étude des enjeux juridiques nationaux et internationaux. Le cours couvre trois grands enjeux RH :

- La gestion de la diversité (la diversité contractuelle, la diversité en emploi et la diversité du temps de travail);
- la gestion des frontières (l'expatriation du personnel, le travail migrant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle);
- la gestion de la responsabilité sociale (les normes de certification sociale et le travail des enfants).
- À partir de ces enjeux, les étudiants apprendront à se familiariser avec leurs environnements juridiques, à développer leurs capacités d'analyse et à intégrer la dimension juridique à leurs prises de décisions. Ils seront aussi en mesure de déterminer le rôle et d'estimer les responsabilités de chacun tout en aiguisant leur sens critique.

Thèmes couverts

1- La diversité et la GRH

- Diversité contractuelle;
- équité et diversité en emploi;
- diversité et temps de travail.

2. Les frontières de la GRH

- expatriation du personnel;
- recours au travail migrant;
- frontière vie privée / vie professionnelle.

3. La responsabilité sociale et la GRH

- certification sociale comme outil réglementaire;
- travail des enfants dans le monde;
- transformation de l'organisation et balises réglementaires.

MAG-604 : Gestion de la communication dans les organisations (3 crédits)

Redécouvrir la communication, sa nature à la fois simple et complexe, ainsi que les exigences et habiletés requises pour être un participant actif dans toute communication organisationnelle..

MAG-605 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

MAG-607 : Éthique des affaires (3 crédits)

Ce cours a pour objectif d'étudier l'articulation de l'éthique et du management dans le contexte politique et économique contemporain. Considérant l'éthique des affaires comme la prise en compte réfléchie d'une responsabilité dans différentes relations aux autres (employés, actionnaires, clients, concurrents, société, environnement, monde), le cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner ces responsabilités, d'établir les conditions et les conséquences de leur prise en compte et de prendre position dans les dilemmes éthiques.

MAG-608 : comportement humain et organisation (3 crédits)

Ce cours est une initiation au management et au comportement organisationnel. Il vise à donner à l'étudiant une compréhension du milieu d'activité des gestionnaires, des fondements de la direction des organisations et du comportement humain au sein des organisations. Il aborde, notamment, les thèmes suivants : les caractéristiques individuelles, la dynamique des groupes et le travail d'équipe, le leadership et les processus organisationnels ainsi que la structure et la culture organisationnelles. L'étude de ces différents thèmes se fait en portant une attention particulière aux nouvelles tendances

FIN-642: Théorie financière (3 crédits)

Le cours propose une étude approfondie des bases théoriques des décisions financières des entreprises, soit le choix des investissements, la décision de financement, la politique de dividendes et la prise de contrôle. L'étudiant est amené à comprendre l'origine et les limites des modèles de prise de décision financière. Il apprend également à appliquer les outils conceptuels à la solution de problèmes réels, donc complexes. Chaque semaine, l'étudiant participe à une séance d'application dans les salles de marché.

FIN-643 : Économétrie financière (3 crédits)

Ce cours familiarise l'étudiant avec les nombreuses dimensions d'ordre pratique soulevées par l'utilisation des méthodes économétriques et des techniques d'estimation en finance. L'accent est ainsi mis sur des problèmes de modélisation et d'applications financières. Les modèles et notions économétriques de base liés aux marchés financiers sont présentés. L'étudiant est censé avoir acquis une connaissance de base en statistique.

FIN-644 : Analyse financière (3 crédits)

Ce cours couvre les notions de compréhension des états financiers. L'accent est mis sur l'utilisation de l'information comptable dans le but d'en effectuer une analyse financière et de juger de l'impact de différentes méthodes comptables. Ce cours vise à former des utilisateurs et non des préparateurs d'états financiers.

FIN-645: Gestion des institutions financières (3 crédits)

Ce cours a pour but de présenter un cadre d'analyse du fonctionnement des institutions financières, d'identifier les sources de risques et de rendements de leurs activités et d'étudier les techniques et les instruments de mesure, de contrôle et de gestion des risques rencontrés par ces institutions. Une attention particulière est accordée à l'analyse financière des institutions de dépôt : banques et quasi-banques, les rôles de la banque centrale et des organismes de réglementation, ainsi que l'analyse des divers types de risques présents dans ces institutions comme le risque de liquidité, de taux d'intérêt, de crédit, de marché et de taux de change.

MET-413 : Essai (6 crédits)

L'essai porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.

MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mettant l'accent sur l'analyse des politiques publiques dans une perspective multidisciplinaire avec une spécialisation en gestion (du changement, des ressources humaines, des ressources financières, etc.) des organisations publiques, la maîtrise en administration publique vous assurera une solide formation théorique, méthodologique et pratique axée sur le management public.

Cette maîtrise vous permettra d'acquérir des connaissances de pointe sur la gestion des organisations publiques : le changement organisationnel, les fondements juridiques de l'administration publique, le processus budgétaire et la gestion de projets publics. Vous analyserez les fondements économiques, politiques, financiers, juridiques, scientifiques et éthiques des interventions publiques ainsi que leurs effets sur l'économie et la société. Vous décortiquerez les réformes administratives récentes, l'éthique de l'administration publique, les politiques éclairées par des données probantes, la nature concrète des attentes et du travail au sein de la fonction publique, l'analyse économique des politiques publiques et les méthodes quantitatives.

Domaines d'expertise

- Analyse et planification stratégique
- Changement organisationnel
- Fondements juridiques de l'action publique
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de projets publics
- Processus budgétaire

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation

orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-353 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et développement économique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

EPIS-355 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

ADM-649 : Management des organisations publiques (3 crédits)

Ce cours vise à étudier la multiplicité des éléments qui composent la pratique du management public ainsi que leurs interrelations de façon à approfondir la complexité inhérente à la gestion des organisations publiques. Abordant tant les fondements du management public que les théories et les modèles émergents dans le domaine, le cours explore plusieurs courants de pensée qui permettent d'examiner sous différents angles les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. Les principaux thèmes abordés sont les particularités des organisations publiques et de leur environnement, le métier de gestionnaire, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, les dimensions humaines de la gestion et le leadership.

Ce cours a pour objectif de :

- Connaître les principales théories et les principaux modèles se rapportant au management des organisations publiques;
- Approfondir les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques;
- Mettre en perspective la pratique du management public et développer sa propre réflexion sur cette pratique, basée, entre autres, sur les résultats de la recherche scientifique

ADM-650 : Principes et enjeux de l'administration publique (3 crédits)

Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte canadien, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes.

ADM-651 : Droit de l'administration publique (3 crédits)

En tant qu'introduction d'ensemble au droit de l'administration publique, ce cours permet de comprendre l'impact de l'État de droit sur le fonctionnement quotidien de l'appareil public. Le cours présente les plus importantes sources du droit de l'administration publique qui encadrent le travail de ses acteurs (constitution canadienne, chartes des droits et libertés, lois, règlements, décrets, jurisprudence, directives, etc.). Le cours aborde les grands principes de la répartition des compétences et des pouvoirs entre l'instance fédérale et provinciale, mais aussi entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Sont étudiés les principes juridiques qui doivent guider le processus décisionnel discrétionnaire de l'administration publique : la légalité, l'équité procédurale, la raisonnable, l'intérêt public, la transparence. Ces principes sont mis en relief dans diverses facettes de l'action gouvernementale, comme l'exercice du pouvoir réglementaire, la décision administrative, la responsabilité de l'État, la gestion de l'information, le contrat administratif.

Les principaux mécanismes de contrôle de l'action publique sont aussi abordés, qu'ils émanent de l'administration publique ou de l'Assemblée nationale (révision interne, Vérificateur général, Protecteur du citoyen, Commission d'accès à l'information et autres tribunaux administratifs) ou des tribunaux judiciaires (contrôle judiciaire, responsabilité civile).

Objectifs

Les connaissances acquises sur les dimensions juridiques incontournables du fonctionnement de l'État visent à outiller l'étudiante ou l'étudiant qui pourra ainsi mieux participer aux processus de conception, de mise en œuvre, de gestion ou de révision des politiques publiques. Le cours permet aussi de développer une analyse critique de l'état du droit sur une question particulière et ainsi mieux jouer son rôle de professionnel ou de gestionnaire à l'égard des politiques et des actions des autorités. Les règles relatives aux actes de l'administration publique sont privilégiées par rapport à celles qui gouvernent les structures.

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de connaître et comprendre les éléments suivants :

- Le rôle et la nature des lois, règlements, décrets; leur classification, publication, mise à jour et la façon d'y accéder;
- Le rôle et la nature des directives, circulaires, guides et autres outils normatifs de l'administration publique;
- L'organisation des tribunaux judiciaires et administratifs et la façon d'accéder à leurs décisions;
- Les concepts d'État de droit et de primauté du droit; le principe de la souveraineté parlementaire et ses limites constitutionnelles;
- Les règles d'interprétation de la séparation des pouvoirs en droit constitutionnel canadien;
- Le contenu et les limites des droits et libertés de la personne et leur impact sur les processus décisionnels de l'administration publique;
- Les fondements et l'exercice des pouvoirs législatifs et réglementaires;
- Le rôle du pouvoir judiciaire et la place accrue de la justice administrative;
- La qualification et la nature des divers pouvoirs décisionnels de l'administration;
- La distinction entre équité, légalité et opportunité des actes de l'administration;

Les grands principes des lois fonctionnelles transversales et leur impact sur le travail du fonctionnaire : administration ou fonction publique, gestion des finances, accès à l'information et protection des renseignements personnels, contrats publics, éthique, intégrité et lobbyisme.

ADM-653 : Conception et mise en œuvre des politiques publiques (3 crédits)

Ce cours aborde le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques d'un point de vue endogène à une organisation politique ou administrative. Il s'agit d'un cours pratique, orienté vers le développement des compétences requises des agents qui contribuent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques publiques. Le cours présente d'abord le vocabulaire et les concepts essentiels pour penser les politiques publiques dans un monde contemporain. Il expose ensuite les compétences à acquérir pour élaborer des politiques publiques et en assurer le suivi. Il propose enfin de mettre en pratique les compétences acquises dans le cours et de susciter une réflexion critique sur les limites de l'intervention gouvernementale.

Objectifs

Ce cours veut habiliter l'étudiante ou l'étudiant à intervenir plus efficacement dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques publiques au sein d'un appareil administratif ou d'une organisation.

À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant devrait être en mesure de :

- comprendre les fondements théoriques de l'analyse des politiques publiques;
- connaître les étapes des processus de politiques publiques et les actions qui y sont liées;
- repérer les parties prenantes aux différentes étapes d'un processus de politique publique et tenir compte de leurs préoccupations;
- distinguer et sélectionner les techniques d'analyse appropriées pour soutenir les processus de décision et de suivi des politiques publiques;
- reconnaître et tenir compte des enjeux et des contraintes économiques, politiques et normatives qui influencent la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques;
- détecter les effets voulus et non voulus de la mise en œuvre des politiques publiques.

MAG- 654 : Gestion de projets (3 crédits)

Assurer des prestations de services sous contrainte de temps, de coût et de qualité par une administration et des organismes publics, tenus par les textes de loi (la LAP) et par leur mission

spécifique de satisfaire la communauté citoyenne, les entreprises et la clientèle interne, de plus en plus exigeantes, relève d'une véritable gestion de projets appliquée au secteur public.

- Quels sont les modèles théoriques et opératoires traitant de la gestion de projets dans un contexte public?
- Comment mettre en place ce mode de gestion dans une organisation publique?
- Quelles techniques et outils doivent manier les gestionnaires de projets publics pour pouvoir conduire à terme leur mandat?
- Quelles habiletés de gestion sont nécessaires à acquérir et à mettre en œuvre?
- Quels sont les défis à relever avant de pouvoir livrer les projets qui leur ont été confiés dans le cadre de leur mandat de gestion?

Ces questions seront soulevées pour orienter l'acquisition des connaissances et des outils visés par le cours Gestion de projets.

ADM-655 : Analyse de politiques publiques (3 crédits)

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiante ou étudiant et la praticienne ou le praticien de l'administration publique à la dynamique des processus d'émergence, d'élaboration, d'adoption, de gestion et d'évaluation des politiques et programmes gouvernementaux. Il vise également à familiariser l'apprenante ou l'apprenant avec l'utilisation de divers modèles ou schèmes conceptuels pouvant permettre une appréciation structurée et cohérente de ces processus. À partir de l'observation de secteurs de politiques ou de programmes soigneusement choisis, l'étudiante ou l'étudiant est donc amené non seulement à jeter un regard critique sur ces processus, mais à évaluer le contenu des choix gouvernementaux et administratifs.

Objectifs

Les objectifs de ce cours portent sur :

- Les connaissances : se familiariser avec le processus de production des politiques publiques (étapes, intervenantes et intervenants et leurs environnements);
- Les connaissances et l'expérimentation : s'outiller pour participer à la formulation, à la gestion et à l'évaluation des politiques publiques (modèles d'analyse, études de cas, méthodes d'évaluation).

ADM-656 : Communications publiques, interactions médias et prise de décision (3 crédits)

Les gestionnaires, analystes, preneurs de décisions, personnes élues, administrateurs publics et administratrices publiques de tous les niveaux font maintenant face à une nouvelle donne en matière de circulation de l'information. La production et la gestion des informations requièrent de nouvelles compétences pour que le bien public ou le bien commun prime sur le sensationnel ou l'individualisme érigé en système. Les administrateurs publics et administratrices publiques doivent connaître et intervenir en tenant des règles éthiques du journalisme professionnel et du fonctionnement des salles de rédaction des médias d'information.

Les médias audio et visuel, ainsi que les médias sociaux, sont maintenant des joueurs incontournables, dont les règles écrites et non écrites de fonctionnement de la communication publique. Des principes et des enjeux sont en cause.

Les médias écrits aussi sont toujours des véhicules qui jouent un rôle clef dans les processus des communications publiques. Les règles, le fonctionnement et les mécanismes d'accès à ces médias

répondent à des principes incontournables pour assurer des communications équilibrées pour les organismes et la population en général. Au niveau décisionnel (administrateurs et élus), quels sont les éléments qui doivent être pris en compte pour assurer l'acceptabilité sociale des décisions prises. Les approches en gestion de crise (petites, grandes ou appréhendées) sont basées sur des principes fondamentaux connus. Leurs connaissances sont non moins incontournables.

Objectifs généraux

Ce cours vise à identifier les enjeux de la communication publique pour les administrateurs publics et administratrices publiques, peu importe leur secteur d'activités. Ce cours vise également à connaître les mécanismes fondamentaux des médias comme interface avec les clientèles sectorielles et la population en général. Il vise aussi à développer les habiletés requises pour gérer les relations avec les médias de toute catégorie. Finalement, ce cours a pour objectif de décortiquer les bases du phénomène de l'acceptabilité sociale et de saisir les principales dimensions du phénomène.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, ce cours permet :

- d'expliquer et comprendre les enjeux des médias en relation avec l'appareil public de l'État (y compris les décideurs politiques);
- de connaître les règles de fonctionnement et d'utilisation des médias sociaux;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias parlés;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias de masse télévision et réseaux continus d'information;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias écrits et leur prolongement;
- de connaître les paramètres de la notion d'acceptabilité sociale;
- de connaître les fondements de pensée et du rôle des médias dans la prise de décision.

DRT-657 : Droit international public et organisations internationales (3 crédits)

Le cours présente les fondements du droit international public et vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les principes et les règles qui régissent les rapports entre les États. Il expose les procédés par lesquels les règles du droit international sont élaborées, les entités qui sont concernées par ces règles, les conditions d'application de ces règles et les conséquences de leur non-exécution. Le cours traite également des rapports entre le droit international et le droit interne afin de démontrer l'influence qu'exerce le droit international public sur les politiques publiques québécoises et canadiennes ainsi que sur les rapports entre l'État québécois et l'État canadien.

Le cours présente par ailleurs les fondements juridiques du fonctionnement des organisations internationales contemporaines. Le cours insistera sur le rôle évolutif depuis la Deuxième Guerre mondiale de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des autres organisations internationales, dont les principales institutions économiques internationales. Il présentera également le droit des organisations internationales ainsi que les modes de règlement des différends des organisations internationales.

Objectifs

L'objet de ce cours est de permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances et des capacités analytiques à l'égard du droit international public ainsi que du régime juridique des organisations internationales de manière que la personne étudiante puisse en tenir compte dans sa stratégie et sa gestion des enjeux propres au développement des politiques publiques.

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer les principaux concepts et ainsi que la terminologie du droit international public et du régime juridique des organisations internationales;
- de formuler une analyse critique des règles de droit international public;
- d'expliquer l'influence que le droit international public et les organisations internationales exercent sur le processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques publiques.

ADM-658 : Économie et politique publique (3 crédits)

Ce cours présente de manière intuitive et accessible les principaux concepts et méthodes d'analyse économique, afin de mieux comprendre l'environnement économique et les décisions des autorités publiques au plan national et international. Il traite des concepts clés de la théorie microéconomique et macroéconomique – l'offre et la demande, l'utilité marginale décroissante, la structure de marché, l'inflation, les taux d'intérêt et le marché de l'emploi, etc. – et les applique à des cas concrets de politiques publiques.

Objectifs

Se familiariser avec les principales théories et concepts de l'économie politique internationale afin qu'ils puissent analyser les différents phénomènes qui se produisent en politique mondiale.

Plus spécifiquement, le cours vise à ce que le participant puisse :

- Acquérir les outils théoriques, conceptuels et méthodologiques essentiels à la compréhension et l'analyse de l'économie politique internationale
- Être capable d'identifier les caractéristiques et les acteurs fondamentaux de l'économie politique internationale.
- Établir des liens entre la pratique de l'économie politique internationale et l'analyse de l'administration et des politiques publiques la concernant.

ADM-658 : Finances publiques (3 crédits)

Ce cours couvre les fondements des politiques fiscale et budgétaire et permet de formuler des réponses aux questions en lien avec les finances publiques. Par exemple, quel est le meilleur moyen de taxer un milliard de dollars, comment concilier les objectifs de redistribution de la richesse avec ceux de croissance économique, dans quel contexte est-il préférable de s'endetter ou, encore, quels sont les effets des dépenses sur une économie?

Ces questions sont centrales à la compréhension des finances publiques et, incidemment, sont au cœur de toute analyse de l'action de l'État.

Objectifs

- Maîtriser les principaux instruments des régimes fiscaux existants et leur incidence sur une économie;
- Comprendre les principales théories économiques de la taxation, les critères d'efficacité et d'équité, et savoir les appliquer à l'évaluation d'une politique fiscale;
- Développer une connaissance heuristique des finances publiques, incluant les revenus et les dépenses;
- Connaître les politiques budgétaires de transferts, de redistribution et de stabilisation économique.

ADM-659 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

Mémoire en administration publique (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.

Maitrise en administration publique (profil professionnel)

Le profil professionnel de la maîtrise en administration publique, programme général est destiné aux diplômées et diplômés du premier cycle, aux professionnelles et professionnels en exercice ou nouvellement en poste au sein d'organisations des secteurs public et parapublic sur les scènes municipale, provinciale, fédérale et internationale, qui ont des fonctions d'appui à la direction ou des responsabilités d'analyse, d'études ou de planification.

Ce programme peut aussi répondre aux besoins des professionnelles et professionnels œuvrant au sein du secteur privé ou d'organismes à but non lucratif (ONBL). Le programme est pertinent pour celles et ceux qui souhaitent comprendre la dynamique et les particularités de la gestion publique et développer les compétences clés en appui à la gestion de l'administration publique.

Objectifs

Ce programme vise à développer la polyvalence des étudiantes et étudiants appelés à œuvrer en relation avec divers milieux et à travailler sur une variété de projets. Il permettra de développer leurs capacités d'analyse et de synthèse, de résolution de problèmes et de formulation de recommandations afin d'aider à la prise de décisions éclairées et à soutenir leur mise en œuvre.

Au terme du programme, les étudiantes et étudiants devront être en mesure :

- de connaître les spécificités du fonctionnement de l'administration publique et les particularités de la gestion des organisations de l'État;
- de connaître le processus de développement et de mise en œuvre des politiques publiques;
- d'être capable d'effectuer une variété d'analyses liées à l'action publique;
- d'être en mesure de faire la synthèse d'enjeux multiples et de formuler des recommandations en tenant compte des parties prenantes aux décisions publiques.

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-353 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et développement économique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

EPIS-355 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

ADM-649 : Management des organisations publiques (3 crédits)

Ce cours vise à étudier la multiplicité des éléments qui composent la pratique du management public ainsi que leurs interrelations de façon à approfondir la complexité inhérente à la gestion des organisations publiques. Abordant tant les fondements du management public que les théories et les modèles émergents dans le domaine, le cours explore plusieurs courants de pensée qui permettent d'examiner sous différents angles les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. Les principaux thèmes abordés sont les particularités des organisations publiques et de leur environnement, le métier de gestionnaire, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, les dimensions humaines de la gestion et le leadership.

Ce cours a pour objectif de :

- Connaître les principales théories et les principaux modèles se rapportant au management des organisations publiques;
- Approfondir les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques;
- Mettre en perspective la pratique du management public et développer sa propre réflexion sur cette pratique, basée, entre autres, sur les résultats de la recherche scientifique

ADM-650 : Principes et enjeux de l'administration publique (3 crédits)

Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte canadien, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes.

ADM-651 : Droit de l'administration publique (3 crédits)

En tant qu'introduction d'ensemble au droit de l'administration publique, ce cours permet de comprendre l'impact de l'État de droit sur le fonctionnement quotidien de l'appareil public. Le cours présente les plus importantes sources du droit de l'administration publique qui encadrent le travail de ses acteurs (constitution canadienne, chartes des droits et libertés, lois, règlements, décrets, jurisprudence, directives, etc.). Le cours aborde les grands principes de la répartition des compétences et des pouvoirs entre l'instance fédérale et provinciale, mais aussi entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Sont étudiés les principes juridiques qui doivent guider le processus décisionnel discrétionnaire de l'administration publique : la légalité, l'équité procédurale, la raisonnable, l'intérêt public, la transparence. Ces principes sont mis en relief dans diverses facettes de l'action gouvernementale, comme l'exercice du pouvoir réglementaire, la décision administrative, la responsabilité de l'État, la gestion de l'information, le contrat administratif.

Les principaux mécanismes de contrôle de l'action publique sont aussi abordés, qu'ils émanent de l'administration publique ou de l'Assemblée nationale (révision interne, Vérificateur général, Protecteur du citoyen, Commission d'accès à l'information et autres tribunaux administratifs) ou des tribunaux judiciaires (contrôle judiciaire, responsabilité civile).

Objectifs

Les connaissances acquises sur les dimensions juridiques incontournables du fonctionnement de l'État visent à outiller l'étudiante ou l'étudiant qui pourra ainsi mieux participer aux processus de conception, de mise en œuvre, de gestion ou de révision des politiques publiques. Le cours permet aussi de développer une analyse critique de l'état du droit sur une question particulière et ainsi mieux jouer son rôle de professionnel ou de gestionnaire à l'égard des politiques et des actions des autorités. Les règles relatives aux actes de l'administration publique sont privilégiées par rapport à celles qui gouvernent les structures.

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de connaître et comprendre les éléments suivants :

- Le rôle et la nature des lois, règlements, décrets; leur classification, publication, mise à jour et la façon d'y accéder;

- Le rôle et la nature des directives, circulaires, guides et autres outils normatifs de l'administration publique;
- L'organisation des tribunaux judiciaires et administratifs et la façon d'accéder à leurs décisions;
- Les concepts d'État de droit et de primauté du droit; le principe de la souveraineté parlementaire et ses limites constitutionnelles;
- Les règles d'interprétation de la séparation des pouvoirs en droit constitutionnel canadien;
- Le contenu et les limites des droits et libertés de la personne et leur impact sur les processus décisionnels de l'administration publique;
- Les fondements et l'exercice des pouvoirs législatifs et réglementaires;
- Le rôle du pouvoir judiciaire et la place accrue de la justice administrative;
- La qualification et la nature des divers pouvoirs décisionnels de l'administration;
- La distinction entre équité, légalité et opportunité des actes de l'administration;

Les grands principes des lois fonctionnelles transversales et leur impact sur le travail du fonctionnaire : administration ou fonction publique, gestion des finances, accès à l'information et protection des renseignements personnels, contrats publics, éthique, intégrité et lobbyisme.

ADM-653 : Conception et mise en œuvre des politiques publiques (3 crédits)

Ce cours aborde le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques d'un point de vue endogène à une organisation politique ou administrative. Il s'agit d'un cours pratique, orienté vers le développement des compétences requises des agents qui contribuent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques publiques. Le cours présente d'abord le vocabulaire et les concepts essentiels pour penser les politiques publiques dans un monde contemporain. Il expose ensuite les compétences à acquérir pour élaborer des politiques publiques et en assurer le suivi. Il propose enfin de mettre en pratique les compétences acquises dans le cours et de susciter une réflexion critique sur les limites de l'intervention gouvernementale.

Objectifs

Ce cours veut habiliter l'étudiante ou l'étudiant à intervenir plus efficacement dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques publiques au sein d'un appareil administratif ou d'une organisation.

À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant devrait être en mesure de :

- comprendre les fondements théoriques de l'analyse des politiques publiques;
- connaître les étapes des processus de politiques publiques et les actions qui y sont liées;
- repérer les parties prenantes aux différentes étapes d'un processus de politique publique et tenir compte de leurs préoccupations;
- distinguer et sélectionner les techniques d'analyse appropriées pour soutenir les processus de décision et de suivi des politiques publiques;
- reconnaître et tenir compte des enjeux et des contraintes économiques, politiques et normatives qui influencent la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques;
- détecter les effets voulus et non voulus de la mise en œuvre des politiques publiques.

MAG- 654 : Gestion de projets (3 crédits)

Assurer des prestations de services sous contrainte de temps, de coût et de qualité par une administration et des organismes publics, tenus par les textes de loi (la LAP) et par leur mission spécifique de satisfaire la communauté citoyenne, les entreprises et la clientèle interne, de plus en plus exigeantes, relève d'une véritable gestion de projets appliquée au secteur public.

- Quels sont les modèles théoriques et opératoires traitant de la gestion de projets dans un contexte public?
- Comment mettre en place ce mode de gestion dans une organisation publique?
- Quelles techniques et outils doivent manier les gestionnaires de projets publics pour pouvoir conduire à terme leur mandat?
- Quelles habiletés de gestion sont nécessaires à acquérir et à mettre en œuvre?
- Quels sont les défis à relever avant de pouvoir livrer les projets qui leur ont été confiés dans le cadre de leur mandat de gestion?

Ces questions seront soulevées pour orienter l'acquisition des connaissances et des outils visés par le cours Gestion de projets.

ADM-655 : Analyse de politiques publiques (3 crédits)

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiante ou étudiant et la praticienne ou le praticien de l'administration publique à la dynamique des processus d'émergence, d'élaboration, d'adoption, de gestion et d'évaluation des politiques et programmes gouvernementaux. Il vise également à familiariser l'apprenante ou l'apprenant avec l'utilisation de divers modèles ou schèmes conceptuels pouvant permettre une appréciation structurée et cohérente de ces processus. À partir de l'observation de secteurs de politiques ou de programmes soigneusement choisis, l'étudiante ou l'étudiant est donc amené non seulement à jeter un regard critique sur ces processus, mais à évaluer le contenu des choix gouvernementaux et administratifs.

Objectifs

Les objectifs de ce cours portent sur :

- Les connaissances : se familiariser avec le processus de production des politiques publiques (étapes, intervenantes et intervenants et leurs environnements);
- Les connaissances et l'expérimentation : s'outiller pour participer à la formulation, à la gestion et à l'évaluation des politiques publiques (modèles d'analyse, études de cas, méthodes d'évaluation).

ADM-656 : Communications publiques, interactions médias et prise de décision (3 crédits)

Les gestionnaires, analystes, preneurs de décisions, personnes élues, administrateurs publics et administratrices publiques de tous les niveaux font maintenant face à une nouvelle donne en matière de circulation de l'information. La production et la gestion des informations requièrent de nouvelles compétences pour que le bien public ou le bien commun prime sur le sensationnel ou l'individualisme érigé en système. Les administrateurs publics et administratrices publiques doivent connaître et intervenir en tenant des règles éthiques du journalisme professionnel et du fonctionnement des salles de rédaction des médias d'information.

Les médias audio et visuel, ainsi que les médias sociaux, sont maintenant des joueurs incontournables, dont les règles écrites et non écrites de fonctionnement de la communication publique. Des principes et des enjeux sont en cause.

Les médias écrits aussi sont toujours des véhicules qui jouent un rôle clef dans les processus des communications publiques. Les règles, le fonctionnement et les mécanismes d'accès à ces médias répondent à des principes incontournables pour assurer des communications équilibrées pour les organismes et la population en général. Au niveau décisionnel (administrateurs et élus), quels sont les éléments qui doivent être pris en compte pour assurer l'acceptabilité sociale des décisions prises.

Les approches en gestion de crise (petites, grandes ou appréhendées) sont basées sur des principes fondamentaux connus. Leurs connaissances sont non moins incontournables.

Objectifs généraux

Ce cours vise à identifier les enjeux de la communication publique pour les administrateurs publics et administratrices publiques, peu importe leur secteur d'activités. Ce cours vise également à connaître les mécanismes fondamentaux des médias comme interface avec les clientèles sectorielles et la population en général. Il vise aussi à développer les habiletés requises pour gérer les relations avec les médias de toute catégorie. Finalement, ce cours a pour objectif de décortiquer les bases du phénomène de l'acceptabilité sociale et de saisir les principales dimensions du phénomène.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, ce cours permet :

- d'expliquer et comprendre les enjeux des médias en relation avec l'appareil public de l'État (y compris les décideurs politiques);
- de connaître les règles de fonctionnement et d'utilisation des médias sociaux;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias parlés;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias de masse télévision et réseaux continus d'information;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias écrits et leur prolongement;
- de connaître les paramètres de la notion d'acceptabilité sociale;
- de connaître les fondements de pensée et du rôle des médias dans la prise de décision.

DRT-657 : Droit international public et organisations internationales (3 crédits)

Le cours présente les fondements du droit international public et vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les principes et les règles qui régissent les rapports entre les États. Il expose les procédés par lesquels les règles du droit international sont élaborées, les entités qui sont concernées par ces règles, les conditions d'application de ces règles et les conséquences de leur non-exécution. Le cours traite également des rapports entre le droit international et le droit interne afin de démontrer l'influence qu'exerce le droit international public sur les politiques publiques québécoises et canadiennes ainsi que sur les rapports entre l'État québécois et l'État canadien.

Le cours présente par ailleurs les fondements juridiques du fonctionnement des organisations internationales contemporaines. Le cours insistera sur le rôle évolutif depuis la Deuxième Guerre mondiale de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des autres organisations internationales, dont les principales institutions économiques internationales. Il présentera également le droit des organisations internationales ainsi que les modes de règlement des différends des organisations internationales.

Objectifs

L'objet de ce cours est de permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances et des capacités analytiques à l'égard du droit international public ainsi que du régime juridique des organisations internationales de manière que la personne étudiante puisse en tenir compte dans sa stratégie et sa gestion des enjeux propres au développement des politiques publiques.

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer les principaux concepts et ainsi que la terminologie du droit international public et du régime juridique des organisations internationales;
- de formuler une analyse critique des règles de droit international public;
- d'expliquer l'influence que le droit international public et les organisations internationales exercent sur le processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques publiques.

ADM-658 : Économie et politique publique (3 crédits)

Ce cours présente de manière intuitive et accessible les principaux concepts et méthodes d'analyse économique, afin de mieux comprendre l'environnement économique et les décisions des autorités publiques au plan national et international. Il traite des concepts clés de la théorie microéconomique et macroéconomique – l'offre et la demande, l'utilité marginale décroissante, la structure de marché, l'inflation, les taux d'intérêt et le marché de l'emploi, etc. – et les applique à des cas concrets de politiques publiques.

Objectifs

Se familiariser avec les principales théories et concepts de l'économie politique internationale afin qu'ils puissent analyser les différents phénomènes qui se produisent en politique mondiale.

Plus spécifiquement, le cours vise à ce que le participant puisse :

- Acquérir les outils théoriques, conceptuels et méthodologiques essentiels à la compréhension et l'analyse de l'économie politique internationale
- Être capable d'identifier les caractéristiques et les acteurs fondamentaux de l'économie politique internationale.
- Établir des liens entre la pratique de l'économie politique internationale et l'analyse de l'administration et des politiques publiques la concernant.

ADM-658 : Finances publiques (3 crédits)

Ce cours couvre les fondements des politiques fiscale et budgétaire et permet de formuler des réponses aux questions en lien avec les finances publiques. Par exemple, quel est le meilleur moyen de taxer un milliard de dollars, comment concilier les objectifs de redistribution de la richesse avec ceux de croissance économique, dans quel contexte est-il préférable de s'endetter ou, encore, quels sont les effets des dépenses sur une économie?

Ces questions sont centrales à la compréhension des finances publiques et, incidemment, sont au cœur de toute analyse de l'action de l'État.

Objectifs

- Maîtriser les principaux instruments des régimes fiscaux existants et leur incidence sur une économie;
- Comprendre les principales théories économiques de la taxation, les critères d'efficacité et d'équité, et savoir les appliquer à l'évaluation d'une politique fiscale;
- Développer une connaissance heuristique des finances publiques, incluant les revenus et les dépenses;
- Connaître les politiques budgétaires de transferts, de redistribution et de stabilisation économique.

ADM-659 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

Droit international public et organisations internationales (3 crédits)

Le cours présente les fondements du droit international public et vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les principes et les règles qui régissent les rapports entre les États. Il expose les procédés par lesquels les règles du droit international sont élaborées, les entités qui sont concernées par ces règles, les conditions d'application de ces règles et les conséquences de leur non-exécution. Le cours traite également des rapports entre le droit international et le droit interne afin de démontrer l'influence qu'exerce le droit international public sur les politiques publiques québécoises et canadiennes ainsi que sur les rapports entre l'État québécois et l'État canadien.

Le cours présente par ailleurs les fondements juridiques du fonctionnement des organisations internationales contemporaines. Le cours insistera sur le rôle évolutif depuis la Deuxième Guerre mondiale de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des autres organisations internationales, dont les principales institutions économiques internationales. Il présentera également le droit des organisations internationales ainsi que les modes de règlement des différends des organisations internationales.

Objectifs

L'objet de ce cours est de permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances et des capacités analytiques à l'égard du droit international public ainsi que du régime juridique des organisations internationales de manière que la personne étudiante puisse en tenir compte dans sa stratégie et sa gestion des enjeux propres au développement des politiques publiques.

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer les principaux concepts et ainsi que la terminologie du droit international public et du régime juridique des organisations internationales;
- de formuler une analyse critique des règles de droit international public;
- d'expliquer l'influence que le droit international public et les organisations internationales exercent sur le processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques publiques.

L'étudiante ou l'étudiant devra réaliser l'une des activités suivantes (projet en organisation ou stage)

Projet en organisation (9 crédits)

Activité individuelle qui permet de réaliser au sein d'une organisation publique, privée ou à but non lucratif, un projet proposé par l'étudiante ou l'étudiant en lien avec son programme d'études et avec les besoins de l'organisation. Le projet doit donner lieu à la production d'un rapport.

Le projet en organisation est une activité d'intégration des connaissances de la maîtrise en administration publique, profil professionnel.

Objectifs

- Démontrer sa capacité à proposer un projet utile et pertinent pour une organisation et à en rendre compte à la fin de l'activité.
- Démontrer sa capacité à utiliser et à adapter les connaissances, les savoir-faire, les outils et les modèles étudiés dans son programme d'études, et éventuellement à en acquérir d'autres, pour réaliser un projet en organisation.
- Approfondir l'analyse d'un problème organisationnel contemporain lié à l'administration publique.

Stage (6 crédits)

Séjour de formation pratique qui permet de réaliser, sur une base individuelle, un mandat confié par une organisation publique, privée ou à but non lucratif en lien avec son programme d'études.

Le stage doit donner lieu à la production d'un rapport. Le stage est une activité d'intégration de la maîtrise en administration publique, profil professionnel.

Objectifs

- Démontrer sa capacité à répondre à un mandat confié par une organisation.
- Démontrer sa capacité à utiliser et à adapter les connaissances, les savoir-faire, les outils et les modèles étudiés dans son programme d'études, et éventuellement à en acquérir d'autres, pour réaliser un mandat organisationnel.
- Acquérir une nouvelle expérience de travail en lien avec son programme d'études et apprendre à s'intégrer dans un milieu de travail donné.

MAITRISE EN ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le **programme de maitrise en administration municipale** s'adresse à toute personne désirant développer ses connaissances sur le milieu municipal en tant que personne élue ou désireuse de se porter candidat à la municipalité ou partenaire de l'administration publique municipale.

Objectifs

Le programme permet à la population étudiante visée de se familiariser avec l'environnement, l'organisation et la gestion dans le domaine municipal.

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des donnees (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-353 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation, créativité et developpement economique (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

Ce cours présente aussi des sujets-clés dans le domaine de l'économie du développement, en se basant notamment sur des articles. Nous aborderons les thèmes suivants : développement économique, inégalité et pauvreté, économie agricole et conflits.

EPIS-355 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

ADM-649 : Management des organisations publiques (3 crédits)

Ce cours vise à étudier la multiplicité des éléments qui composent la pratique du management public ainsi que leurs interrelations de façon à approfondir la complexité inhérente à la gestion des organisations publiques. Abordant tant les fondements du management public que les théories et les modèles émergents dans le domaine, le cours explore plusieurs courants de pensée qui permettent d'examiner sous différents angles les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. Les principaux thèmes abordés sont les particularités des organisations publiques et de leur environnement, le métier de gestionnaire, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, les dimensions humaines de la gestion et le leadership.

Ce cours a pour objectif de :

- Connaître les principales théories et les principaux modèles se rapportant au management des organisations publiques;
- Approfondir les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques;
- Mettre en perspective la pratique du management public et développer sa propre réflexion sur cette pratique, basée, entre autres, sur les résultats de la recherche scientifique

ADM-650 : Principes et enjeux de l'administration publique (3 crédits)

Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte canadien, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes.

ADM-680 : Mobilisation des acteurs locaux

Ce cours a pour objectif de préparer les responsables locaux à assumer un rôle de leadership dans la mobilisation des actrices et acteurs sur des enjeux territoriaux. Il les amène à comprendre les effets sur la dynamique locale des tendances sociétales, dont la mondialisation, à orchestrer des stratégies pour anticiper et canaliser ces effets de manière productive, à piloter leur mise en œuvre et à être efficaces en mode de leadership collaboratif. Ce cours est donc centré sur la gouvernance locale, sur la contribution des différents acteurs et plus particulièrement sur le rôle croissant des municipalités. Il est organisé autour de six thèmes : les phénomènes de compétitivité territoriale; les indicateurs urbains; l'apprentissage collectif et l'innovation sociale locale; le marketing territorial; la planification stratégique; la coordination interinstitutionnelle et les partenariats.

Objectifs

Le cours veut habiliter l'étudiante et l'étudiant à :

- cerner les enjeux spécifiques de gestion qui découle du caractère interorganisationnel et intermilieux de l'action sur des problèmes horizontaux;
- prendre conscience personnellement des habiletés particulières que requiert l'action locale en partenariat;
- diagnostiquer les propriétés collectives d'un milieu;
- comprendre les interactions entre problèmes locaux et tendances globales;
- développer une compréhension globale de l'action publique locale et régionale.

ADM-681 : Gestion des services locaux et régionaux

Ce cours traite de la gestion des services locaux et régionaux en regard des principaux concepts et outils de l'analyse des politiques et du management public. Les services analysés sont ceux relevant des administrations décentralisées dont principalement les administrations municipales. Plus précisément, le cours aborde les thèmes suivants : les compétences, les ressources fiscales et la gestion financière des administrations décentralisées, les enjeux de la restructuration dans les secteurs municipal, scolaire et sociosanitaire, l'aménagement et la planification stratégique au niveau régional, la gestion des personnels, des communications et des interfaces politico-administratifs, la gestion de la performance et de la qualité dans la prestation des services locaux et la gestion des partenariats intra et intersectoriels.

Objectifs

Ce cours vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les grands enjeux qui marquent la gestion des services publics locaux et régionaux et à leur fournir, dans la perspective de l'analyse des politiques et du management public, les concepts et outils aptes à comprendre et analyser ces enjeux. Il vise aussi à leur faire prendre conscience de la nécessaire gestion des interdépendances, institutionnelles et sectorielles, qu'implique la prestation efficace de ces services dans un cadre territorial.

DRT-682 : Droit municipal

Le cours Droit municipal offre une perspective d'ensemble du droit de l'organisation, du fonctionnement, des compétences et des pouvoirs du secteur municipal au Québec. Tout en se penchant sur les principales lois qui régissent le secteur municipal, le cours aborde la position constitutionnelle des municipalités, l'organisation territoriale et les échelles municipales, les élections et les règles d'éthique municipale, les grands champs de compétence de la municipalité, notamment en matière d'aménagement du territoire, la responsabilité civile des municipalités et de ses

gestionnaires, ainsi que l'adjudication des contrats municipaux. Enfin, le cours se termine par les particularités de la fiscalité municipale.

Objectifs

Le cours vise à bonifier l'action de ses officières et officiers publics et leurs rapports avec les élues et élus et les citoyennes et citoyens qui participent à la démocratie municipale. Le cours permet de mieux outiller le gestionnaire municipal dans son travail par une meilleure compréhension du contexte juridique dans lequel il œuvre.

Le cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de se familiariser avec les éléments suivants :

- Les différentes sources du droit municipal, leur relation hiérarchique et leur importance pour le gestionnaire municipal;
- Les principales lois issues de la refonte des lois municipales;
- Les règles en matière d'éthique municipale et de prévention des conflits d'intérêts;
- La responsabilité civile des municipalités, mais aussi des gestionnaires et des élus municipaux;
- Les principales règles en matière de fiscalité municipale.

MAG- 654 : Gestion de projets (3 crédits)

Assurer des prestations de services sous contrainte de temps, de coût et de qualité par une administration et des organismes publics, tenus par les textes de loi (la LAP) et par leur mission spécifique de satisfaire la communauté citoyenne, les entreprises et la clientèle interne, de plus en plus exigeantes, relève d'une véritable gestion de projets appliquée au secteur public.

- Quels sont les modèles théoriques et opératoires traitant de la gestion de projets dans un contexte public?
- Comment mettre en place ce mode de gestion dans une organisation publique?
- Quelles techniques et outils doivent manier les gestionnaires de projets publics pour pouvoir conduire à terme leur mandat?
- Quelles habiletés de gestion sont nécessaires à acquérir et à mettre en œuvre?
- Quels sont les défis à relever avant de pouvoir livrer les projets qui leur ont été confiés dans le cadre de leur mandat de gestion?

Ces questions seront soulevées pour orienter l'acquisition des connaissances et des outils visés par le cours Gestion de projets.

ADM-656 : Communications publiques, interactions médias et prise de décision (3 crédits)

Les gestionnaires, analystes, preneurs de décisions, personnes élues, administrateurs publics et administratrices publiques de tous les niveaux font maintenant face à une nouvelle donne en matière de circulation de l'information. La production et la gestion des informations requièrent de nouvelles compétences pour que le bien public ou le bien commun prime sur le sensationnel ou l'individualisme érigé en système. Les administrateurs publics et administratrices publiques doivent connaître et intervenir en tenant des règles éthiques du journalisme professionnel et du fonctionnement des salles de rédaction des médias d'information.

Les médias audio et visuel, ainsi que les médias sociaux, sont maintenant des joueurs incontournables, dont les règles écrites et non écrites de fonctionnement de la communication publique. Des principes et des enjeux sont en cause.

Les médias écrits aussi sont toujours des véhicules qui jouent un rôle clef dans les processus des communications publiques. Les règles, le fonctionnement et les mécanismes d'accès à ces médias répondent à des principes incontournables pour assurer des communications équilibrées pour les organismes et la population en général. Au niveau décisionnel (administrateurs et élus), quels sont les éléments qui doivent être pris en compte pour assurer l'acceptabilité sociale des décisions prises. Les approches en gestion de crise (petites, grandes ou appréhendées) sont basées sur des principes fondamentaux connus. Leurs connaissances sont non moins incontournables.

Objectifs généraux

Ce cours vise à identifier les enjeux de la communication publique pour les administrateurs publics et administratrices publiques, peu importe leur secteur d'activités. Ce cours vise également à connaître les mécanismes fondamentaux des médias comme interface avec les clientèles sectorielles et la population en général. Il vise aussi à développer les habiletés requises pour gérer les relations avec les médias de toute catégorie. Finalement, ce cours a pour objectif de décortiquer les bases du phénomène de l'acceptabilité sociale et de saisir les principales dimensions du phénomène.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, ce cours permet :

- d'expliquer et comprendre les enjeux des médias en relation avec l'appareil public de l'État (y compris les décideurs politiques);
- de connaître les règles de fonctionnement et d'utilisation des médias sociaux;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias parlés;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias de masse télévision et réseaux continus d'information;
- de connaître les règles de fonctionnement des médias écrits et leur prolongement;
- de connaître les paramètres de la notion d'acceptabilité sociale;
- de connaître les fondements de pensée et du rôle des médias dans la prise de décision.

MAG-605 : Gestion du changement (3 crédits)

La gestion du changement s'avère une clé essentielle de la transformation des organisations. En se situant dans le contexte des organisations publiques et privées, le cours retrace l'évolution des conceptions du changement organisationnel. Il fait état d'une pluralité de façons de concevoir la gestion du changement, puis il approfondit le processus de gestion d'un changement planifié, ainsi que les rôles nécessaires à sa mise en œuvre. Il étudie en particulier l'étape du diagnostic de la situation d'origine, ainsi que les étapes de la légitimation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du changement. Il traite également des conséquences du changement pour les individus, les groupes et l'organisation.

Objectifs

- Saisir la complexité de la gestion du changement dans les organisations publiques;
- Développer sa propre réflexion sur les différentes façons de concevoir la gestion du changement en organisation;
- Comprendre les rôles que peuvent jouer les différents acteurs impliqués dans un processus de gestion du changement;
- Disposer d'un cadre d'analyse permettant d'accompagner le processus de gestion du changement et de soutenir les différents acteurs qu'il engage.

MET-413 : Essai (6 crédits)

L'essai porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.